

PROFIL DE COMPETENCES

POSTE DE PROFESSEUR(E) COORDONNATEUR/TRICE en UPE2A COLLEGE

Dans le cadre général de son action, le/la professeur(e) coordonnateur/trice en UPE2A collège assure trois missions essentielles :

- L'enseignement du français langue de scolarisation, permettant d'envisager progressivement l'inclusion de chaque EANA dans un enseignement ordinaire. La co-animation est un objectif de travail avec les équipes.
- La coordination du dispositif UPE2A avec les autres constituants de l'EPL : constitution d'emplois du temps personnalisés, accompagnement de l'inclusion, propositions sur une évaluation adaptée.
- L'orientation des élèves de fin de cycle 4 en lien avec le professeur principal de la classe d'inclusion et le Psy-En de l'établissement.

Le/la professeur(e) coordonnateur/trice d'UPE2A est considéré(e) comme une personne ressource dans l'établissement, pour le public qui le concerne.

Les attendus, outre les compétences du référentiel commun, sont :

- Des compétences affirmées en FLS / FLSCO, si possible validées par la certification complémentaire.
- La capacité à préparer et à organiser l'inclusion des EANA dans les classes ordinaires, en lien avec les équipes pédagogiques et le chef d'établissement.
- La capacité à se constituer en personne ressource au plan local, pour conseiller les équipes et pour organiser et animer un réseau d'intervenants auprès d'EANA et d'élèves allophones.

Une expérience réussie dans un enseignement en UPE2A sera considérée comme un atout supplémentaire.

Des informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de :

- Hélène Rochard, IA-IPR de Langues vivantes, responsable académique du Casnav
- Cécile Prévost, coordonnatrice académique
- ce.casnav@ac-bordeaux.fr